SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public Force Ouvrière

SNUDI Force Ouvrière de l'Eure

17 ter rue de la côte blanche 27000 Evreux
Tél 1 : 06 28 32 57 22 (Romuald LAIGNIEZ)
Tél 2 : 06 51 72 57 23 (Matthieu LAGUETTE)
Courriel : snudifo27@gmail.com Site : snudifo27.com Facebook

A Evreux,
Le jeudi 5 juin 2025.

A l'attention de Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Objet : Accueil échelonné des élèves de Petite Section pour la rentrée 2025

Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir étudier notre requête concernant votre consigne, adressée le 16 mai aux écoles de l'Eure, à propos de la rentrée échelonnée des élèves de Petite Section lors de la prochaine rentrée scolaire.

En effet, nous avons été contactés par plusieurs équipes pédagogiques qui se voient refuser pour la première fois cet échelonnement sur deux jours de la première rentrée de leurs jeunes élèves, échelonnement qui a fait ses preuves par le passé, notamment dans la prise en compte émotionnelle de ces élèves.

Ainsi, pour notre organisation, la recommandation départementale d'effectuer un échelonnement sur la journée ne correspond pas aux besoins d'enfants qui entrent pour la première fois, pour certains, en collectivité, et qui doivent apprendre ce qui sera attendu d'eux, avec toute l'appréhension que cela peut générer chez eux.

La rentrée échelonnée sur deux jours permet, avec l'accord des parents, d'offrir un premier contact plus serein avec les adultes de l'école et les camarades, d'appréhender plus sereinement les lieux et règles qui régissent l'école puisque les effectifs sont alors allégés pour leur première journée.

C'est ce qui était mis en place dans de nombreuses écoles du département, sans difficulté jusqu'à ce jour, mais aussi dans d'autres départements comme les Alpes Maritimes, la Meurthe et Moselle ou l'Ain par exemples.

Dans ce dernier département, rappelant que la rentrée échelonnée n'excède pas quatre jours, il est indiqué que "*La première entrée à l'école est une étape importante dans la vie d'un enfant, source d'émotions fortes pour ces élèves en devenir, tout comme pour sa famille. Une première rentrée réussie joue un rôle important pour poser les bases d'une relation de confiance réciproque et apaiser l'anxiété.*
C'est dans cette optique que des équipes enseignantes peuvent décider de proposer aux parents une rentrée échelonnée en petite section.
Ce choix pédagogique, lorsqu'il est fait, demande d'arrêter une organisation."
*Le département rappelle que "****Son objectif principal est de favoriser une première rentrée réussie.*** *L'accueil et la prise en charge individualisée vont rassurer, apaiser l'anxiété de l'enfant et de ses parents et atténuer voire éviter les pleurs.*"

C'est pourquoi, en respect de la liberté pédagogique, nous vous demandons de permettre aux écoles qui le souhaitent, avec l'accord des parents, de poursuivre l'application de cette rentrée échelonnée sur deux jours, dans l'intérêt de ces jeunes enfants qui apprendront progressivement à devenir élèves.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête, je vous prie, Madame la Directrice Académique de l'Eure, de recevoir mes sincères salutations.

Mme LECARPENTIER Barbara et M LAGUETTE Matthieu pour le SNUDI FO 27

SNUDI FO 27
snudifo27@gmail.com
17 ter, rue de la côte Blanche, 27000 Evreux